

# LES ETAPES DE LA FORMATION

S'inscrire sur une formation  
(avoir au minimum une  
licence R2)

Envoyer la fiche d'inscription  
à l'UFOLEP PACA

## **PERIODE PROBATOIRE**

Effectuer un temps dans  
l'association (20h) et remplir  
un dossier puis le faire signer  
par le tuteur et par le  
président de l'association

Le transmettre à votre comité  
départemental validation et  
ouverture d'un livret

*La formation 1<sup>er</sup> secours est obligatoire, si vous avez déjà  
une PSC1 (AFPS), transmettre votre attestation avec la  
période probatoire à votre département ; sinon vous devrez  
suivre une formation.*

## **JOUR DE LA FORMATION**

Tronc commun (8h)

Spécifique (entre 16 et 30h)

Venir avec son livret de formation  
Et le matériel spécifié sur les  
convocations

## **TUTORAT**

S'investir dans l'association  
et remplir un dossier de  
réinvestissement (30h) puis le  
faire signer par le tuteur et le  
président d'association

Dossier donné le jour de la formation et à  
transmettre au comité régional une fois le  
réinvestissement effectué